



Liste des contrats octroyés – année financière 2018

Conformément à l'article 961.4(2) du code municipal, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$

Travaux de réfection sur une section du rang de la Rivière-Batiscan-Est (janvier 2018)

• <i>Marcel Guimond et fils inc.</i>	162 882.78\$	✓
• <i>Eurovia</i>	162 938.55\$	
• <i>Maskimo</i>	179 205.78\$	
• <i>Sintra</i>	217 639.63\$	

Dernière mise à jour : 14 janvier 2019